

Concours 2015 CRÉAVIENNE

Grand concours de la création et de la reprise d'entreprise



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 29 JANVIER 2015, TECHNOPOLE DU FUTUROSCOPE

Lancement du concours d'entreprise CRÉAVIENNE 2015 : le 2 février !

Plus de 60 000 € de dotations pour la 8ème édition

Comme son nom l'indique, le Concours CRÉAVIENNE est organisé à l'échelle du département de la Vienne pour y **promouvoir l'esprit entrepreneurial et encourager l'innovation, la pérennité et la création d'emplois**, notamment par un accompagnement de professionnels de la création d'entreprise.

« **En 2015, le concours CRÉAVIENNE reste un des premiers concours d'entreprises français, en proposant des récompenses estimées à 62 700 € de dotations en numéraire et en nature, avec 3 prix à plus de 13 000 €.** » indiquent Virginie Bretaudeau, directrice du Centre d'Entreprises et d'Innovation de la Vienne (CEI), structure qui organise le concours conjointement avec la pépinière René Monory de Châtelleraud.

CréaVienne s'adresse à tous les profils de candidats porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise (demandeurs d'emplois, étudiants, chercheurs, salariés, dirigeants d'entreprises...). Il est ouvert à toutes les formes juridiques d'entreprise commerciale.

Un seul critère obligatoire : avoir son siège social dans **la Vienne**, un département situé à **80 minutes de Paris**.

3 catégories, 7 prix

3 catégories de candidature, récompensées chacune par un prix de plus de 13 000 € (dont 10 000 € en numéraire) :

- **PROJET** : porteurs de projet dont la création d'entreprise est prévue dans les 6 mois ;
- **CRÉATION** : création de l'entreprise à moins de 2 ans ;
- **REPRISE** : reprise de l'entreprise à moins de 2 ans ;

4 prix thématiques supplémentaires seront également décernés :

- Coup de Coeur **INNOVATION** (plus de 7 000 €, dont 5 000 € en numéraire)
- Coup de Coeur **INDUSTRIE** (plus de 7 000 €, dont 5 000 € en numéraire)
- Coup de Coeur **INNOVATION SOCIALE** (plus de 6 400 €, dont 5 000 € en numéraire)
- Mention spéciale **INTERNATIONAL** (plus de 1 800 €, dont 500 € en numéraire)

→ Les inscriptions seront ouvertes **du lundi 2 février au mardi 31 mars 2015**, sur le site www.creavienne.fr.

→ L'équipe du concours sera présente lors du **Salon des Entrepreneurs, à Paris, les 4 et 5 février** sur le stand 260 et proposera deux ateliers pratiques : « **Ma reprise d'entreprise : les ingrédients d'une réussite** » (mercredi 4 à 16h) et « **Innovez, co-workez, exportez, développez : la Vienne Numérique par ses Digital Entrepreneurs** » (jeudi 5 à 12h15). Ces ateliers seront proposés aux visiteurs et accueilleront respectivement deux lauréats du concours 2014 (**TAP Tools** et **Rhinov**) qui témoigneront.

Retour sur l'édition 2014

En 2014, 107 dossiers de candidature ont été déposés pour 6 lauréats : COUREO (Prix Projet 10000 €), RHINOV (Prix Création 10000 €), LE PÈRE BAFIEN (Prix Reprise 10000 €), QUANTA GREEN (Coup de Coeur Innovation 8000 €), TAP TOOLS (Coup de Coeur Industrie 8000 €) et CEFORAGE (Prix International).

L'histoire de CRÉAVIENNE

Le concours s'inscrit dans un projet collectif, porté par le CEI, la Pépinière René Monory - gérée par le Regroupement des Acteurs pour le Développement Economique Châtelleraudais (RADEC), la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers et la Communauté d'Agglomération de Châtelleraud.

44 projets et entreprises ont été lauréats de CRÉAVIENNE depuis la 1ère édition en 2008 et ont pu bénéficier des récompenses attribuées pour lancer ou développer leur activité.

CONTACT PRESSE : Cédric Roirand / 05 49 49 64 05 / 06 62 18 05 55 / bonjour@cedricroirand.com

www.creavienne.fr